

Investir, c'est agir :
l'engagement comme
levier de l'investissement
responsable by

LBPAM 



LA FINANCIÈRE
DE L'ÉCHIQUIER

Édito

l'engagement, moteur de changement

**“Valoriser le capital financier,
naturel et humain et
accompagner les transitions
durables des clients”**

Le groupe LBP AM est convaincu que les investisseurs responsables ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des entreprises vers des pratiques plus durables.

L'engagement actionnarial constitue ainsi un pilier de notre démarche d'investissement responsable, s'appuyant sur la philosophie de l'analyse ESG, réalisée avec la méthodologie propriétaire GREaT, et de nos politiques d'exclusion. Il s'appuie sur l'exercice rigoureux de nos droits de vote en assemblée générale, levier essentiel pour aider les entreprises à mieux appréhender leurs impacts et leurs risques de durabilité.

Le dialogue actionnarial que nous menons avec les sociétés investies poursuit deux objectifs complémentaires.

D'une part, les dialogues ESG visent à approfondir notre compréhension des éléments publiés par les entreprises en matière de durabilité, afin de mieux appréhender leurs politiques

et leurs pratiques, les risques et les opportunités ESG associés.

D'autre part, l'engagement ESG vise à encourager l'intégration des enjeux de développement durable dans la stratégie des entreprises, la formalisation de politiques robustes de prévention des risques ESG, leur mise en œuvre opérationnelle ainsi qu'à renforcer la transparence sur leurs politiques, objectifs et résultats.

Notre raison d'être, « Valoriser le capital financier, naturel et humain et accompagner les transitions durables des clients », guide cette approche et traduit notre volonté de contribuer à une économie plus durable en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos décisions d'investissement comme dans notre dialogue avec les émetteurs.

L'engagement est une pratique qui consiste à inciter les entreprises à améliorer leurs politiques et pratiques en matière de durabilité - sur les sujets Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), au moyen d'un dialogue constructif sur des enjeux bien identifiés et du partage d'axes d'amélioration.

Édito

Un engagement global

Notre démarche d'engagement est structurée sur plusieurs piliers complémentaires, intégration des enjeux ESG à chaque étape du processus d'investissement, depuis l'analyse initiale jusqu'au suivi des émetteurs.

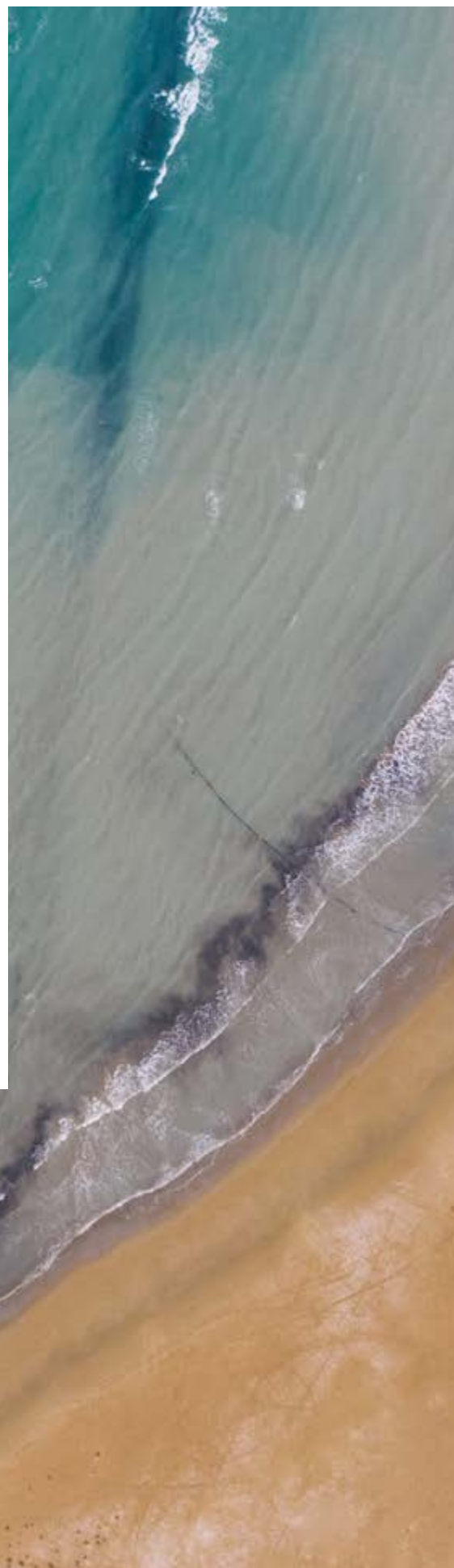
La méthodologie propriétaire GREaT constitue le socle de cette approche. Elle permet d'évaluer près de 12 000 émetteurs selon plusieurs dimensions complémentaires : gouvernance responsable, gestion durable des ressources, transition énergétique et développement des territoires. Cette analyse alimente à la fois nos décisions d'investissement et nos actions d'engagement.

Cette intégration se traduit par une articulation cohérente de trois leviers complémentaires :

- La sélection ESG, fondée sur notre analyse propriétaire et intégrée dans les décisions d'investissement
- Les politiques d'exclusion, appliquées aux situations présentant les risques les plus élevés ou incompatibles avec nos exigences
- L'engagement, combinant dialogue régulier avec les entreprises, sur des enjeux bien identifiés et exercice des droits de vote en assemblée générale.

La politique d'engagement de LBP AM et LFDE définit les thématiques prioritaires, les attentes clés ainsi que les modalités d'identification des sociétés à engager. Elle s'articule également avec les politiques ISR thématiques du groupe, qui précisent les objectifs, principes d'action et priorités sur les principaux enjeux ESG.

Notre approche intégrée permet d'assurer une continuité entre analyse ESG, décisions d'investissement, suivi des émetteurs et actions d'engagement, dans une logique de long terme et de gestion des risques extra-financiers.



Identifier, prioriser, transformer

Nous identifions les entreprises prioritaires selon une approche associant plusieurs critères :

- Le poids de notre participation au capital et notre niveau d'exposition
- La matérialité des enjeux ESG auxquels les entreprises sont confrontées
- L'existence de controverses ESG, notamment lorsqu'elles sont graves, avérées ou répétées.
- L'importance des enjeux sectoriels et thématiques
- Les opportunités d'engagement collectif via des initiatives de Place.

Cette analyse permet de cibler les situations les plus pertinentes et d'adapter nos modalités d'intervention aux enjeux identifiés.

Nous mobilisons plusieurs leviers d'action complémentaires :

- Un dialogue bilatéral régulier avec les entreprises
- Une mobilisation conjointe des équipes de gestion et des analystes ISR.
- Une articulation étroite entre dialogue actionnarial, exercice des droits de vote et décisions d'investissement
- Des initiatives d'engagement collaboratif (FAIRR¹, CDP², SBTi³, WBA⁴ ...)

En cas d'absence d'évolution jugée satisfaisante, une escalade progressive peut être mise en œuvre :

- Intensification du dialogue avec les entreprises
- Exercice des droits de vote en assemblée générale
- Ajustement de la position en portefeuille, voire désinvestissement lorsque cela apparaît nécessaire.

Cette démarche graduée permet d'inscrire notre engagement dans une logique d'exigence, de suivi et d'accompagnement dans le temps.

FAIRR : Farm Animal Investment Risk & Return.

CDP : Carbon Disclosure Project.

SBTi : Science Based Targets initiative.

WBA : World Benchmarking Alliance.





Des résultats concrets, mesurables

Notre politique d'engagement se traduit par un dialogue actif et structuré avec les entreprises dans lesquelles nous investissons.

En 2025 :

- 421 axes de progrès ESG ont été adressés aux entreprises
- 240 entreprises ont été concernées, réparties dans 26 pays

Ces échanges s'inscrivent dans une relation de long terme, avec un suivi régulier des engagements pris et des progrès réalisés.

Notre démarche d'engagement est étroitement articulée avec notre politique de vote en assemblée générale :

- 1 874 assemblées générales votées
- 1 328 entreprises concernées dans 42 pays
- plus de 25 000 résolutions analysées

Cette cohérence entre dialogue et vote permet de renforcer la portée de nos actions et d'assurer un alignement entre nos convictions et nos décisions.

Nous déployons également des initiatives d'engagement collaboratif sur des thématiques clés :

- climat et transition énergétique
- biodiversité et agriculture durable
- droits sociaux et technologies responsables
- gouvernance et diversité
- et plus récemment, la gestion des risques associée à l'intelligence artificielle.

Ces initiatives se sont notamment traduites par des actions ciblées sur l'aquaculture durable, la diversification des protéines, l'intelligence artificielle responsable ou encore la définition d'objectifs climatiques alignés avec les standards scientifiques.

Une démarche structurée, transparente, continue.

Notre politique d'engagement s'inscrit dans un cadre structuré, reposant sur des politiques publiques claires en matière d'engagement, de vote, d'escalade et d'exclusion. Ces politiques définissent nos priorités, nos attentes et les modalités de mise en œuvre de nos actions.

La démarche est pilotée par une gouvernance dédiée, notamment à travers les comités ESG et le cadre GREaT, qui assurent la cohérence, le suivi et l'évaluation de notre approche d'investissement responsable.

Nous publions régulièrement des informations détaillées sur nos pratiques, nos priorités et les résultats obtenus afin de garantir un haut niveau de transparence auprès de nos clients et de l'ensemble de nos parties prenantes. Cette transparence constitue un élément clé de la relation de confiance que nous entretenons avec nos investisseurs.

Nous faisons évoluer régulièrement nos outils, méthodologies et politiques afin de renforcer la qualité de notre analyse ESG et l'efficacité de nos actions d'engagement, en articulation étroite avec l'exercice de nos droits de vote.

Notre approche s'inscrit ainsi dans une dynamique de progrès continu, avec une exigence constante : renforcer dans la durée la cohérence, la portée et la qualité de notre engagement auprès des entreprises.

Retrouvez notre rapport complet : [📄](#)



LBPAM

LBP AM
36, quai Henri IV - 75004 Paris
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 12 138 931,20 €
SIREN 879 553 857 - RCS Paris - Code APE 6630Z
TVA intracommunautaire : FR71 879 553 857 - Agrément AMF n° GP-20000031



LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER
53, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Société anonyme au capital de 10 047 500 €
SIREN 352 045 454 - RCS Paris - Code APE 6630Z
TVA intracommunautaire : FR83 352 045 454 - Agrément AMF n° GP-91004